

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les commandes de reproduction).

**2 525 881**

A3

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

**N° 82 07504**

(54) Accessoire pour le décoloration partielle des cheveux.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). A 45 D 40/00.

(22) Date de dépôt ..... 30 avril 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 44 du 4-11-1983.

(71) Déposant : CLUB D'ACCESSORI DI SALVATORE EMILIO BALDAN. — IT.

(72) Invention de : Salvatore Emilio Baldan.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Office Blétry,  
2, bd de Strasbourg, 75010 Paris.

La méthode dite de décoloration par mèches, c'est-à-dire la décoloration de quelques boucles de cheveux seulement, est largement appliquée depuis quelques années dans le domaine de la coiffure, en particulier par les coiffeurs pour dames, dans 5 le but d'obtenir un effet bariolé particulièrement élégant.

Suivant le procédé le plus couramment suivi, cette décoloration par mèches est effectuée en isolant la boucle de cheveux à décolorer dans un rectangle de fort papier d'étain, puis en y appliquant la pâte décolorante et en l'enveloppant 10 étroitement dans la feuille d'étain, de telle manière que la pâte décolorante soit en mesure de l'imprégnner et d'agir uniformément sur toute la longueur des cheveux. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude le temps de décoloration, du fait que les pâtes appliquées sont préparées sur place à partir 15 d'ingrédients variables et que la vitesse de décoloration dépend dans une large mesure des cheveux particuliers que l'on traite et des conditions ambiantes de température et d'humidité, ce qui fait qu'il est nécessaire de rouvrir à intervalles les gaines de papier d'étain pour suivre les progrès de la décoloration et déterminer l'instant qui convient pour arrêter le processus de décoloration. Il est visible qu'étant donné que 20 la feuille d'étain doit engainer les cheveux aussi étroitement que possible jusqu'à leurs racines, cette ouverture/fermeture fréquente des gaines de feuille d'étain se traduit par une traction exercée à répétition sur les racines des cheveux qui 25 s'en trouvent considérablement affaiblies. A la fin de l'opération, les gaines de feuille d'étain sont jetées.

La présente invention propose, pour la décoloration de mèches de cheveux, un accessoire nouveau qui présente essentiellement 30 les avantages suivants par rapport aux gaines de feuille d'étain utilisées dans l'état connu de la technique :

- il permet de laisser la mèche "à découvert", sans maltrai ter les cheveux et sans appliquer de traction aux racines ;
- lorsque la mèche est enfermée, on peut suivre de l'extérieur sa décoloration progressive sans avoir à la toucher avant la fin de l'opération ; c'est-à-dire qu'outre qu'il ménage les cheveux, l'accessoire rend le traitement beaucoup plus simple ;
- les accessoires peuvent être réutilisés de manière pratique- ment indéfinie.

Le nouvel accessoire suivant la présente invention est constitué dans l'essentiel par un récipient rectangulaire très plat, dans lequel les cheveux à décolorer sont réunis, et par un couvercle qui est monté à charnière sur l'un des petits côtés du récipient (à savoir sur le côté voisin des racines des cheveux) et qui est fermé contre ce dernier sous pression. Dans le couvercle est pratiquée une fente, à travers laquelle on peut suivre la progression de la décoloration sans extraire la mèche de cheveux.

Lorsque le traitement est achevé, le couvercle est ouvert et les deux parties de l'accessoire sont lavées en vue de leur réutilisation.

La présente invention pourra être bien comprise à l'aide des dessins ci-annexés qui illustrent le nouvel accessoire.

La figure 1 représente en vue latérale et en dimensions réelles la partie inférieure A de l'accessoire ou "récipient", destiné à contenir la mèche de cheveux. À l'extrême gauche, on peut voir la cavité E prévue dans le petit côté du récipient pour permettre le montage à charnière du couvercle A'. La forme particulière de cette cavité E est plus nettement visible sur la figure 4 qui représente un détail de la vue latérale de la figure 1 à plus grande échelle.

La figure 2 montre les stries S formées à proximité de l'extrémité de droite des deux grands côtés du récipient, afin de faciliter la prise entre les doigts lors de l'ouverture et de la fermeture du couvercle.

Le petit côté A du récipient ne comporte pas de rebord et il est légèrement en contrebas, afin de permettre à la mèche de cheveux de passer au-dessous du couvercle après que ce dernier a été inséré dans les encoches appropriées.

La figure 2 représente en plan la partie supérieure ou "couvercle A'" de l'accessoire qui, après l'insertion de la mèche de cheveux, est monté à charnière sur le "réipient" à l'extrémité A et fermée contre ce récipient avec application 5 de pression à l'extrémité B'.

La figure 5 est une vue latérale du couvercle, représenté avec ses dimensions réelles : l'extrémité A' est convenablement profilée sur toute la longueur du petit côté pour pouvoir être montée à charnière dans des encoches appropriées C à l'extrémité 10 A des deux grands côtés du récipient. La forme particulière du couvercle et la légère saillie qui, à l'extrémité B', permet de le fermer contre le récipient avec application de pression, sont plus nettement visibles sur la figure 7 qui représente un détail à plus grande échelle de la vue latérale de la figure 5.

15 La figure 6 est une vue en plan du couvercle, représenté avec ses dimensions réelles : on peut nettement y voir l'ouverture centrale C, à travers laquelle on peut suivre le processus de décoloration sans avoir à ouvrir l'accessoire.

D'autres avantages de l'accessoire suivant la présente 20 invention, et en particulier la possibilité de l'utiliser pour des procédés et des effets nouveaux de décoloration des cheveux, viendront immédiatement à l'esprit du spécialiste.

- REVENDICATIONS -  
-----

1. Accessoire pour la décoloration partielle des cheveux, caractérisé en ce qu'il se compose de deux parties rectangulaires séparées (A et A') qui peuvent être assemblées sur place par emboîtement articulé le long de l'un des petits côtés et qui peuvent être fermées sous pression l'une contre l'autre, la partie de dessus comportant une ouverture (C), de préférence centrale.

5 2. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie de dessous ou récipient (A) comporte des rebords le long de trois de ses côtés, mais pas de rebord sur l'un des petits côtés, afin de permettre d'insérer la mèche de cheveux et de monter le couvercle à charnière (A').

10 3. Accessoire selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'à leur extrémité située au niveau du petit côté dépourvu de rebord, les rebords des grands côtés du récipient sont profilés sous la forme d'une encoche pour permettre de monter le couvercle à charnière.

15 4. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie de dessus ou couvercle (A') est muni, sur trois de ses côtés, de rebords propres à se fermer sous pression contre les rebords correspondants de la partie de dessous, tandis que le quatrième petit côté est profilé de manière appropriée pour s'insérer dans les cavités (C) prévues dans la partie de dessous ou récipient, et pour être ainsi monté à 20 charnière sur ce dernier.

5. Accessoire selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie de dessous ou récipient (A) comporte des stries (S) sur les rebords de ses grands côtés à proximité de l'extrémité de fermeture, afin de faciliter la prise entre les 5 doigts et la fermeture du couvercle.

2525881

1

2

FIG. 1



FIG. 2

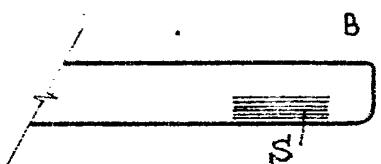


FIG. 3

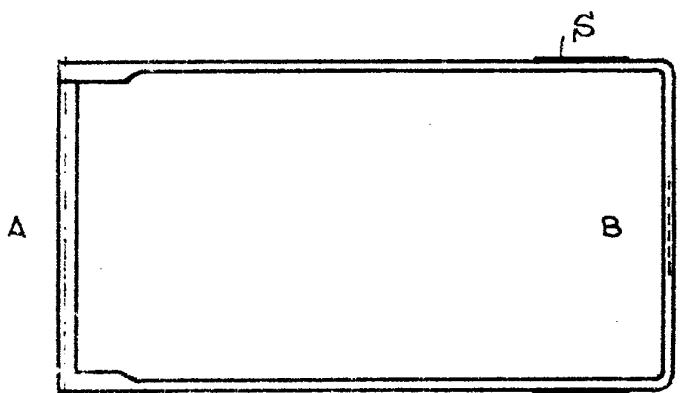
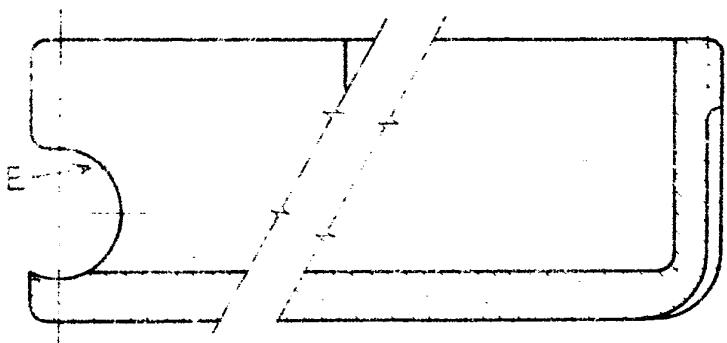


FIG. 4



2525881

2  
2

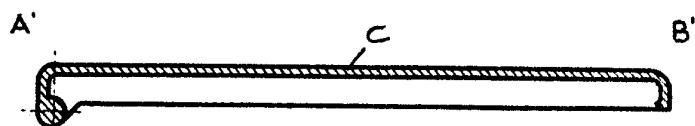


FIG. 5

FIG. 6

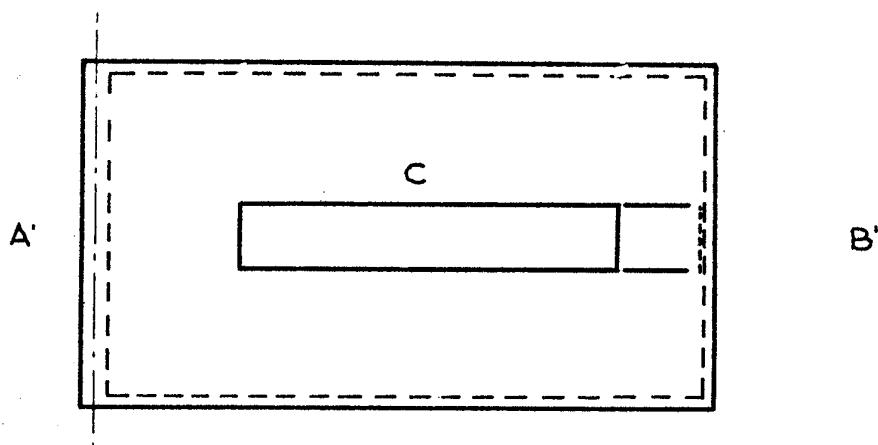


FIG. 7

